FO DGFiP VAUCLUSE

CAPL Commission Administrative Paritaire Locale

21 juin 2018 – Mutations au 1er septembre 2018

Après lecture des déclarations liminaires des organisations syndicales (celle **FO**-DGFIP84 au verso), le président de séance apporte quelques réponses, sans commenter comme à son habitude ce qui est du ressort du national.

Il nous indique concernant ce mouvement local ne pas vouloir créer de déséquilibre entre services et vouloir faire en sorte que tous les services puissent travailler correctement.

Il nous précise le choix de la direction de faire à nouveau appel aux apprentis et services civiques pour aider les services, de même attendre des éventuelles affectations de contrôleurs sur la liste complémentaire du concours externe catégorie B.

Sur 41 demandes de mutations :
32 agents ont obtenu leur 1er choix,
4 agents leur 2ème choix,

4 agents leur 3ème, 4ème voire leur 6ème choix,
1 agent a obtenu un service par défaut, les postes demandés ayant été affectés à des agents selon les règles de l'ancienneté administrative au cours de cette CAPL.
Il reste 2 agents en détachement concernant les agents de catégorie B.

Même si la majorité des agents a obtenu satisfaction, **FO** DGFIP a voté contre ce mouvement, estimant que certains agents subissent là encore le manque d'effectifs des services en n'ayant pas obtenu leur 1er choix.

FO-DGFIP84 rappelle et déplore que les réductions d'avancement aient disparues du système de notation pour les cadres B.

Dans l'état actuel des choses, il ne faut pas sous estimer la qualité du *tableau synoptique* et des *appréciations littéraires*, car ce sont ces deux éléments qui détermineront dorénavant les possibilités d'avancement (Tableau d'avancement et Liste d'Aptitude).

Vos représentants **FO**-DGFIP84 pour cette CAPL:

Mireille COMPAGNAT – Jean Marc SACRIPANT

NB : Si tu n'as pas été destinataire de la liste nominative des agents concernés par ce mouvement et que tu fais partie de notre administration, tu peux en faire la demande à l'adresse mail de la section fo.ddfip84@dgfip.finances.gouv.fr. En effet, ce site web étant visible par tout public, les noms d'agents ne sont pas donnés afin de conserver la confidentialité.

FO DGFiP SYNDICAT NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES
Section du VAUCLUSE
Adr. : SIP Carpentras 219 avenue du Comtat Venaissin BP 270 84208 Carpentras cedex
Tél. : 06-68-62-20-30
Mèl : fo.ddfip84@dgfip.finances.gouv.fr
84

COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE LOCALE

CAPL

Déclaration liminaire CAPL 2 du 21 juin 2018

Monsieur le Président,

Après le code du travail, le gouvernement s'attaque au service public et à la fonction publique dans ses trois versants.
Ainsi dans le cadre d'action publique 2022, le gouvernement a chargé un comité d'experts de formuler des propositions pouvant aller jusqu'à l'abandon de missions.

Au vu des pistes explorées, et selon les propos du directeur général, il semblerait que les missions de la DGFIP se trouvent particulièrement visées.
De plus les vagues de suppression d'emplois se sont succédées ces dernières années: plus de 20 000 depuis la fusion de 2008.
A l'échéance de 2022, 50 000 suppressions d'emplois sont encore prévues pour la fonction publique d'État.

La DGFIP devenue principale contributrice de ces suppressions voit ses structures et services fortement impactés dans leur fonctionnement.
Ces suppressions représentent 60 % de l'ensemble de celles de la Fonction Publique d'État.

Pour **F.O.**-DGFiP, il est plus que jamais d'actualité de rendre à notre administration, les moyens nécessaires pour que les missions qui lui sont confiées soient correctement assurées et d'arrêter toutes fusions, regroupements et disparitions qui se succèdent sans interruption.

Le mouvement national du 1er septembre 2018 fait apparaître 1 532 emplois vacants d'agents B.

Concernant la CAPL d'aujourd'hui, **F.O.**-DGFiP84 dénonce la situation déficitaire des effectifs qui se poursuit année après année.

Les collègues subissent au quotidien les conséquences des choix budgétaires du gouvernement et de la DGFIP: souffrance au travail pour de plus en plus d'agents, stress et difficultés grandissantes à effectuer leurs tâches.

Des renforts en effectifs sont nécessaires, dans tous les services, au quotidien.

F.O.-DGFiP84 exige que tous les postes vacants soient pourvus dès lors qu'ils sont sollicités par un agent.
F.O-DGFIP84 exige l'arrêt des suppressions d'emplois.
F.O.-DGFiP84 dénonce l'affectation des agents à la disposition du directeur, devenue une variable d'ajustement pour les directions locales.
F.O.-DGFiP84 rappelle son attachement à des règles de gestion qui profitent à tous les agents, à savoir :

- 2 véritables mouvements nationaux de mutation par an,
- un classement des demandes prioritaires à l'ancienneté du fait générateur de la priorité,
- l'absence de mobilité forcée pour les promus de C en B,
- la suppression des affectations ALD,
- une affectation la plus fine possible, département, commune, service sur un poste fixe à l'issue du processus dans les CAP compétentes.

SYNDICAT NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES
Section du VAUCLUSE
Adr. :SIP Carpentras 219 avenue du Comtat Venaissin BP 270 84208 Carpentras cedex
Tél. :06-68-62-20-30
Mèl :fo.ddfip84@dgfip.finances.gouv.fr
84